



CANADA

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

n° 24

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 23 FÉVRIER 1973

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE VIÊT-NAM

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CONSULTER SUR PLACE

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, a fait aujourd'hui la déclaration suivante avant son départ pour Paris où il dirigera la délégation canadienne à la Conférence internationale sur le Viêt-Nam.

Cette conférence sera très importante. Si elle est couronnée de succès, les effets favorables en seront ressentis très longtemps dans les deux Viêt-Nam. Si elle essuie un échec, les espoirs de paix des peuples de ces deux pays, tellement éprouvés, en seront assombris. Tous les hommes qui désirent la paix au Viêt-Nam et en Indochine auraient à repenser les espoirs qui sont nés des accords de Paris du mois dernier.

Ce dont il s'agit principalement, me semble-t-il, c'est de jeter des bases sur lesquelles, comme l'envisagent les accords de Paris, le peuple du Sud Viêt-Nam pourra construire son propre avenir. Cela veut dire qu'il faut ouvrir à ce peuple la voie vers une situation politique et militaire telle que leur pays puisse au moins cesser d'être l'objet d'une tentative de prise du pouvoir venant d'au delà de ses frontières, et qu'il puisse cesser d'attirer les réactions internationales et les immixtions internationales que suscitent une telle tentative. Au fond, ce qui est en cause, c'est qu'il faut mettre fin à l'internationalisation de la situation politique du Sud Viêt-Nam. Cela ne veut pas dire seulement le retrait des troupes qui ont pénétré au Sud Viêt-Nam. Cela veut également dire que, le plus tôt possible, on doit pouvoir éliminer la présence d'observateurs internationaux et le besoin même de leur présence. Il faut, le plus tôt possible, rétablir une

situation politique normale. Pour en arriver à une situation politique normale, il va bien falloir créer une situation telle qu'il n'y ait plus besoin de faire surveiller par des observateurs internationaux les processus de politique intérieure de ce pays, qu'il s'agisse de la recherche d'un équilibre politique à l'intérieur de ce pays, ou du déroulement de ses affaires courantes, ou de la conduite de ses élections.

C'est justement pourquoi le Canada assistera à cette conférence. Le Canada, cela va sans dire, n'a aucun intérêt national propre à promouvoir, ni au Viêt-Nam, ni dans cette conférence. Notre seule raison d'y être, c'est que pour la période initiale de soixante jours, nous sommes membres de la Commission internationale au Viêt-Nam. C'est d'ailleurs en bonne partie l'évolution de cette conférence qui contribuera à déterminer si nous resterons au Viêt-Nam plus longtemps que cela. Quand cessera notre présence au Viêt-Nam, nos liens avec cette conférence, ainsi qu'avec ses décisions et ses obligations, seront également terminés.

Je vais donc à Paris dans un but clair et précis, et je voudrais que tous les Canadiens comprennent ce but avec la même clarté. Si nous allons à Paris, ce n'est pas pour nous porter juges des accommodements politiques et militaires au Viêt-Nam; ce n'est pas davantage pour évaluer les mérites des accords qui ont été signés à Paris le mois dernier, ni pour nous porter garants de ces accords ou de leur exécution. Si nous allons à Paris, c'est pour faire

tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer aux chances de succès de ces accords, pour autant que le Canada y ait un rôle et pour aussi longtemps que ce rôle se maintienne. C'est directement et uniquement de notre participation dans la Commission que provient notre présence à la conférence, et notre préoccupation essentielle à Paris sera de nous assurer que notre participation dans la Commission puisse être efficace.

Comme je l'ai dit maintes fois, l'importance que nous attachons à l'efficacité de notre rôle dans la Commission nous porte à croire qu'il y manque un élément essentiel. Il nous manque, il manque à la Commission, une autorité politique constituée et continue à laquelle le Canada et ses partenaires dans la Commission adresseraient leurs rapports. Je vais à Paris pour faire tout ce qui est en mon pouvoir pour obtenir la mise en place d'une telle autorité, et ce sera là mon but principal. Sans cela, je ne crois pas que notre rôle au Viêt-Nam puisse être efficace; sans cela, je ne crois pas que nous puissions contribuer efficacement à l'instauration de la paix au Viêt-Nam en maintenant notre présence dans la Commission internationale. Finalement, je ne crois pas, sans cela, que je puisse dire au peuple canadien que la tâche qu'on nous propose et les charges qui en découlent, sont valables.

Les Canadiens qui sont actuellement au Viêt-Nam constituent un groupe d'hommes et de femmes de tout premier ordre; leur dévouement les a portés à accomplir un travail remarquable

dans des conditions très difficiles. C'est en grande partie grâce à eux que la Commission internationale a pu jusqu'ici accomplir ses tâches. Ils ont brillamment exécuté leur rôle, et ils sont devenus un élément moteur. Ils doivent inspirer la fierté de tous les Canadiens. Une fois de plus, ils auront démontré que le Canada et les Canadiens sont tout disposés à fournir leur apport, et même plus que leur apport, au service de la paix dans le monde. Mais il nous faut les moyens de le faire efficacement. C'est pour obtenir ces moyens que je vais à Paris. Cela, nous le devons à tous les Canadiens; nous le devons également à la cause d'une paix durable au Viêt-Nam et en Indochine.